

3130

Nom : Lecoutre
Prénoms : Simon
Sur noms :

Numéro matricule du recrutement : 3130
Classe de mobilisation : 1919

ÉTAT CIVIL.
 Né le 25 Février 1900, à Hazingarde, canton de Lens, département de P.-d.-C., résidant à Courou, canton du dit, département de P.-d.-C., profession d'Étudiant.
 Fils de M. Louis Juge et de Mme Renard, tous domiciliés à Hazingarde, canton de Lens, département de P.-d.-C.
 Contrôleur des Douanes

SIGNALEMENT.
 Cheveux Ch. Noir, Yeux Bleus, Visage Oval, Front Incliné, Hauteur frontaux, Largeur frontaux, Dos, Nez Base, Hauteur, Saillie, Largeur, Taille: 1 m. 61 centim. Taille rectifiée: 1 m. cent. Marques particulières.

Degré d'instruction : 7^o au 8^o du 1^{er} an

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.
 Inscrit sous le n° 162 de la liste du canton de Lens Nord. Fiche matriculaire créée.
 Classé dans la 1^{re} partie de la liste en 1918. Bon terris armé.
 Classé dans la 2^e partie de la liste en 1920. Engagé volontaire.

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.
 Engagé volontaire pour la durée de la guerre à la suite de l'arrêté du 27 septembre 1918 au titre du corps des Equivalents de la 1^{re} classe de l'Association Maritime. Arrivé au camp le dit jour (Remis à la disposition de son bureau de Recr. par le commandant de recrutement à l'arrivée dans le camp). Engagé volontaire pour 3 ans à la suite de l'arrêté du 30 septembre 1920 à compter du 1^{er} octobre 1920 au titre du 14^e Régiment d'Infanterie à Courou, dans les conditions de la M. n° 1684 du 28 avril 1920. Arrivé au camp le 11 octobre 1920 et soldat de 2^e classe le dit jour. Homme d'armes officier de réserve au camp le 1^{er} octobre 1921 (C.O. du 2 octobre 1921). Homme sous-officier de réserve au camp le dit jour (C.O. du 1^{er} octobre 1921). (C.O. du 17 septembre 1921 affecté au 55^e R.I. à dater du 1^{er} octobre 1921 (C.O. n° 1684 du 1^{er} octobre 1921).

Passé au 141^e Régiment d'Infanterie par décision n° 18 du 18 octobre 1923 (C.O. du 17 octobre 1923). Mis à la disposition du Général de la 1^{re} Armée de l'Indo-Chine par L.M. du 13 janvier 1925 (C.O. du 14-1-1925) affecté au Régiment de Tirailleurs Annamites par note n° 4847 du 3 mars 1925. Indochine: Affectation spéciale pour 30 jours (décision du Gouverneur général en date du 14 septembre 1925).

Rapport des caches pour services du 25/11/50 à compter du 25/12/50. Admis à l'honneur de son grade.

LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES
 PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.

Dates.	Communes.	Subdivisions de région.	D. domicile.	D. résidence.
2.2.24	La Chapelle (Nord)	Courou		
9.10.30	Lens	Provençes		R
	de la	Provençes		
	(Provençes)	(Provençes)		
	ESS à la			
	Toulouse			
1-3-51	Direction des	Toulouse		
	Châteaubriant	Toulouse		
	demande d'ESS			
	annamites			
	le			

PÉRIODES DÉTERMINÉES.
 Réserve... 1^{re} dans l... du... au...
 2^e dans l... du... au...
 Supplémentaires dans l... du... au...
 Armée territoriale... 1^{re} dans l... du... au...
 Supplémentaires dans l... du... au...
 Spéciales aux hommes du service de garde des voies de communication... Du... au...
 Périodes de... de...
 réserve Jours restant à accomplir...

ÉPOQUE À LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS :
 la réserve de l'armée active, l'armée territoriale, la réserve de l'armée territoriale.
 DATE de LA LIBÉRATION du service militaire.

Ne remplir ce tableau que pour les hommes dont les services font l'objet d'un d'écrite spécial (engagés, condamnés, omis, etc.).